

CONTACT

www.ademe.fr/formation

inscription.formation@ademe.fr

fax : 02 41 25 78 53

CONDITIONS GÉNÉRALES

Coût pédagogique :

600 euros nets de taxes

Tous nos prix comprennent la participation au stage, la documentation pédagogique, les déjeuners et boissons. Les prix sont nets de taxe (l'ADEME est un établissement public à caractère industriel et commercial non assujéti à la TVA, exonération accordée par le ministère du budget le 15/07/93).

Durée :

3 jours soit 24 heures

Nombre de participants :

15 participants maximum par session

Attention : une sélection des participants est faite sur la base des informations fournies dans les questionnaires envoyés aux stagiaires et de leur situation géographique. Pour les formations se déroulant en région, la priorité est donnée aux régionaux.

Procédure d'inscription à une formation ADEME :

- 1- Pré-inscription en ligne sur www.ademe.fr/formation
- 2- Réception par le client, d'un mail avec le bulletin d'inscription pré-renseigné, une proposition commerciale, un programme et un questionnaire de sélection (si il y a lieu).
- 3- Retour à l'ADEME par mail, fax ou courrier du bulletin signé accompagné du questionnaire de sélection (si il y a lieu).
- 4- Accusé réception par mail de l'ADEME au client, lors de la réception du bulletin signé et du questionnaire de sélection complété.
- 5- Sélection des stagiaires selon leur profil et leurs régions
- 6- Envoi de la convocation et de la convention de formation au plus tard 3 semaines avant la formation.

Informations utiles

SIRET : 385 290 309 00454 APE : 751 E

Organisme enregistré sous le numéro 52 49 02078 49. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Le règlement se fait à l'issue de la formation à réception de facture :

- Par chèque bancaire ou postal
 - Par virement à l'ordre de l'Agent Comptable de l'ADEME
- Banque : TP Angers Code Banque : 10071
Code guichet : 49000
N° de compte : 00001000206 Clé : 07
N° IBAN : FR 76-1007-1490-0000-0010-0020-607
BIC : BDFEFRPPXX

Frais bancaires : les frais de virement et de transfert sont à votre charge.

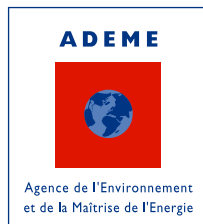
Modification ou annulation d'une inscription

Toute modification ou annulation de l'inscription devra être formulée par écrit au plus tard 15 jours ouvrés avant le début de la session. Toute annulation intervenant de 15 jours à 3 jours avant la session sera facturée d'un montant forfaitaire de 30% du coût total du stage. Toute annulation à moins de 3 jours avant le stage sera facturée d'un montant forfaitaire de 75% du coût total du stage. Par ailleurs, tout stage commencé est dû dans son intégralité.

Modification ou annulation d'une inscription à une formation gratuite

Toute modification ou annulation de l'inscription devra être formulée par écrit au plus tard 15 jours ouvrés avant le début de la session. En cas de désistement moins de 15 jours avant la session, et sauf cas de force majeure, la somme de 150 € sera facturée à l'organisme employant le stagiaire.

Conformément à la loi 78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant. Pour l'exercer, écrire à : cnil@ademe.fr



Siège social : ADEME, 20 avenue de Grésillé, BP 90406, 49004 ANGERS Cedex 01

Tél standard : 02 41 20 41 20 Fax standard : 02 41 87 23 50

Site : www.ademe.fr

ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie

Formation

Photos : Olivier SEBART/ADEME et Remy DELACLOCHE/ADEME

avec des encres à bases végétales - IMPRIMERIE

Imp. Paquereau - Angers - 02 41 66 40 20 - Imprimé sur papier écolabellisé

Programme de la formation

Bois Energie dans le collectif et le tertiaire : comment accompagner les projets ?



3 jours

Compte tenu des enjeux du Grenelle de l'environnement et des potentialités de développement de la biomasse énergie en France, l'ADEME propose une formation aux professionnels concernés afin de leur fournir les méthodes et outils permettant le montage technique et économique de projets de chaufferies biomasse. Cette formation offre une vision des mécanismes d'aides disponibles et des nouvelles orientations stratégiques de l'ADEME (Fonds Chaleur). Elle contribue, par la mise en réseau des participants, à une structuration de la filière bois.



Bois Energie dans le collectif et le tertiaire : comment accompagner les projets ?

POUR QUI ?

Cette formation s'adresse :

- Aux animateurs relais du programme bois énergie
- Aux bureaux d'études ne connaissant pas encore la filière bois énergie ou bien réalisant des diagnostics multi-énergies
- Services techniques des collectivités territoriales

QUELS OBJECTIFS :

- Participer au développement et au soutien de la filière Bois Energie en région
- Identifier les acteurs de la filière et leur rôle, notamment celui des animateurs bois énergie en région
- Connaître le programme national de développement du bois énergie
- Connaître les grands principes de conception d'une chaufferie collective au bois
- Savoir dimensionner et analyser un projet de chaufferie collective au bois : étude d'opportunité, étude de faisabilité
- Connaître les différents modes de gestion d'une chaufferie collective bois
- Connaître les principes de la sécurisation de l'approvisionnement en bois
- Savoir analyser un projet sous l'angle environnemental



PROGRAMME

1^{er} jour 8h30/18h30

Contexte du bois énergie et montage d'un projet

- Les programmes bois énergie : état des lieux et stratégies
- Les étapes d'un projet et les acteurs de la filière
- Les outils de dimensionnement des projets : analyse d'opportunité et étude de faisabilité

Les principes de conception

- Les principes de conception : les bases combustibles
- Les principes de conception : les bases techniques
- Les principes de conception : les bases thermiques
- Les principes de conception : les bases économiques

Visite et analyse critique d'une chaufferie bois

2^{ème} jour 8h30/17h30

Analyse d'opportunité et retour d'expériences

- Analyse d'opportunité : exercice pratique sur une étude de cas
 - Restitution des études de cas
 - Mise en œuvre de chaufferies bois : retour d'expériences
- #### Sécurisation et qualité environnementale des projets
- La sécurisation des approvisionnements
 - Aspects environnementaux

3^{ème} jour 8h30/17h

Faisabilité et gestion/exploitation de chaufferies bois

- La gestion et l'exploitation des chaufferies bois
- Etude de faisabilité : cahier des charges, utilisation de Bioréseau V3®
- Etude de faisabilité : travaux pratiques

Evaluation des performances et accompagnement des projets

- Performance des projets et niveaux d'aide possible : utilisation de « Cotaprojet »
- Rôles et missions de l'animateur Bois énergie en région

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

- Responsable pédagogique : Roselyne FORESTIER (ADEME Formation Externe)
- Responsables techniques ADEME : Sandra LE BASTARD (Ingénieur ADEME) Pierre Louis CAZAUX (Délégation Régionale Centre)
- Formateurs : Rémi GROVEL - FORET ENERGIE RESSOURCES Pierre MERMIER - P. MERMIER Ingénierie

QUELS MOYENS PÉDAGOGIQUES ?

- Exposés, échanges d'expériences
- Etude de cas sur une analyse d'opportunité
- Analyse de rapports d'études de faisabilité
- Visite d'une chaufferie

DOCUMENTATION

- Un dossier et CDROM, regroupant l'ensemble des supports de formation présentés et informations complémentaires, sera remis à chaque participant.